Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Urbanisme et
police des constructions
T 021 905 88 86
urbanisme@moudon.ch

Demande de permis de construire, dispensée d'enquête publique

Selon art. 111 LATC, 72d RLATC / **Autorisation municipale et/ou cantonale pour des travaux de minime importance**

Veuillez nous faire parvenir le formulaire complété et signé avec l'ensemble de la documentation par courriel à **urbanisme@moudon.ch**

La Municipalité se réserve le droit de demander des documents complémentaires établis par un professionnel ou de juger que votre projet requiert une procédure de demande de permis de construire avec enquête publique. Conformément à l'art. 103, al. 5 de la LATC, chaque demande sera examinée dans un délai de **30 jours**.

Localisation de l'objet concerné par les travaux

Rue et numéro	
Numéro de parcelle	
Numéro ECA	
PPE ou copropriété	☐ Si oui, joindre accord écrit de l'administration PPE/copropriété
Locataire	☐ Si oui, joindre accord écrit du propriétaire/régie

Patrimoine

Guichet cartographique de l'Etat de Vaud : www.geo.vd.ch

Rien à signaler	☐
Note 1 ou 2 inscrits à l'inventaire ou classé Monument Historique (joindre examen préalable de la DGIP-MS)	☐
Note 3 ou 4	☐
Situé dans un périmètre ISOS A/a	☐

Empiètement sur le domaine public

Oui (contacter securite@moudon.ch)	☐
Non	☐

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Urbanisme et
police des constructions
T 021 905 88 86
urbanisme@moudon.ch

Propriétaire du bien-fonds / bâtiment (obligatoire)

Nom, prénom	
Société	
Rue et numéro	
NPA et localité	
Numéro téléphone	
E-mail	

Requérant avec procuration (si différent du propriétaire)

Nom, prénom	
Société	
Rue et numéro	
NPA et localité	
Numéro téléphone	
E-mail	

Auteur du projet (si différent du propriétaire ou du requérant)

Nom, prénom	
Société	
Rue et numéro	
NPA et localité	
Numéro téléphone	
E-mail	

Objet de la demande, descriptif des travaux envisagés

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Urbanisme et
police des constructions
T 021 905 88 86
urbanisme@moudon.ch

Typologie des travaux (veuillez cocher la case correspondante)

Constructions et installations de minime importance ne servant pas à l'habitation ou à l'activité professionnelle, dont l'utilisation est liée à l'occupation du bâtiment principal a proximité duquel elles se situent :

- Dépendances (bûchers, pavillons de jardin ou serres) de 9 à 24 m² et 3m de hauteur à la corniche ☐

Aménagements extérieurs, excavations et travaux de terrassement de minime importance tels que :

- Clôtures ou palissades jusqu'à 2 m de hauteur et les murs de minime importance, sous réserve de l'article 86 LATC) (voir également le code rural et foncier) ☐
- Travaux de terrassement jusqu'à 1m ou 10 m³ ☐
- Places de parc jusqu'à 2 unités, sous réserve de la Loi sur les routes, art.37 ☐
- Couverts et pergolas de 9m² à 24 m² ☐
- Piscines saisonnières dès 5m³ ☐

Constructions et installations mises en place pour une durée limitée telles que :

- Constructions provisoires et démontables jusqu'à 6 mois ☐

Autres travaux sur le bâtiment :

- Panneaux solaires ne correspondant pas aux critères légaux fédéraux (ISOS A) ☐
- Réfection de la toiture et/ou changement de tuiles ☐
- Teintes de façades, de volets et de stores ☐
- Isolations périphériques et changement du chauffage avec présentation d'un calcul thermique ☐
- Rénovations et rafraîchissements intérieurs sans redistribution de volume et surfaces et sans changement d'affectation ☐
- Elargissements d'ouvertures existantes en façade (au cas par cas) ☐
- Travaux de minime importance tels que création d'avant-toits, rampes d'accès ou terrasses ☐
- Remplacement de fenêtres et volets ☐

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Urbanisme et police des constructions
T 021 905 88 86
urbanisme@moudon.ch

Changement d'affectation

Oui	☐
Non	☐
Affectation existante	
Nouvelle affectation	

Signatures

Lieu	
Date	
Le propriétaire	
Le requérant	
L'auteur du projet	

Documentation à joindre

Obligatoire

Devis des travaux	☐
Photographies avant travaux/état existant des zones touchées par les travaux	☐
Extrait cadastral avec indication en rouge des locaux/installations concernés	☐
Examen préalable favorable de la division cantonale monuments et sites - DGIP-MS (si applicable)	☐
Formulaire pour l'installation de panneaux solaires (si applicable)	☐
Formulaire pour l'installation de pompes à chaleur air/eau ou air/air (si applicable).	☐
Accord écrit de l'administration PPE/copropriété pour les travaux dans les parties communes (si applicable)	☐

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Urbanisme et
police des constructions
T 021 905 88 86
urbanisme@moudon.ch

Si nécessaire

Plans, coupes et esquisses utiles à la compréhension du projet	☐
Plan de situation avec indication des limites des constructions et de propriété	☐
Diagnostic amiante pour les travaux sur des constructions antérieures à 1991	☐
Brochure technique du produit	☐
Tout autre élément nécessaire à la bonne compréhension des travaux	

Nous vous rappelons que :

Application des normes de construction : L'Ordonnance fédérale sur les travaux de construction (OTConst) ainsi que le Règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) doivent être strictement respectés.

Protection incendie : Les prescriptions de protection incendie en vigueur de l'AEAI, ainsi que les états de la technique associés, doivent être appliqués.

Sécurité selon le RLATC : L'article 24 du RLATC relatif à la sécurité doit être respecté, en se référant à la norme SIA 358 et aux recommandations du Bureau de prévention des accidents (BPA).

Occupation du domaine public : En cas d'empiètement sur le domaine public, il est impératif de contacter le service de la sécurité publique à l'adresse suivante : securite@moudon.ch

Règlements communaux : Les règlements sont disponibles sur le site de la commune à l'adresse suivante : https://moudon.ch/administration/reglements